

Complexe sportif Léo Lagrange

Du passé au présent...



TOULON PROVENCE MÉDITERRANÉE
COMMUNAUTÉ D'AGGLOMÉRATION

www.tpm-agglo.fr

AVANT



Du passé au présent...



APRÈS

Édito

Nous l'attendions tous, le complexe sportif Léo Lagrange est totalement reconstruit : la communauté d'agglomération TPM a voulu offrir à son territoire un équipement sportif à la hauteur de son rayonnement et de ses pratiquants. Il vient ainsi compléter l'offre en matière d'équipements sportifs de l'agglomération, composée du Vélodrome à Hyères-les-Palmiers, du complexe sportif de l'Estagnol et de la Base Nature et Sports Vallon du Soleil à La Crau.

Sur ces 7 hectares de terrains de sport pour tous, de pistes et de parc, les clubs sportifs, les scolaires et les initiés peuvent venir pratiquer les sports d'extérieur tels qu'athlétisme, rugby, football, handball, volleyball, basket et l'ensemble des sports collectifs...

Ce nouveau complexe offre à tous une qualité d'équipement et un site remarquable : le pôle scolaire et ses multiples terrains, ses vestiaires lumineux, le parc urbain parsemé d'arbres, accueillera les élèves de la 6^{ème} à la Terminale, ainsi que les universitaires ; le pôle compétition, simple et majestueux abrite une piste d'athlétisme 8 couloirs, la seule au niveau régional et des terrains homologués pour la compétition. Se trouver dans les tribunes, c'est vivre au plus près la passion du sport et bénéficier de la grandeur des paysages de l'agglomération.

Cet équipement est particulièrement remarquable : la grande voile blanche qui vient traverser les terrains sportifs et le parc urbain est un signe architectural fort qui marque l'entrée Est de Toulon, nous offrant un nouveau dessin dans le paysage de l'agglomération.

Créer un équipement sportif de cette envergure était ambitieux, malgré l'impression d'espace sur le site sportif, le chantier a été réalisé au centimètre près. La grande voile si légère d'aspect représente 230 tonnes d'acier. La brochure raconte cette phase de construction, la démarche créative de l'architecte Thomas Dryjski pour le cabinet archi5 et les étapes nécessaires pour que l'esquisse devienne réalité. Elle relate également l'historique du lieu, présent dans les mémoires des habitants de l'agglomération depuis 1953 jusqu'à sa seconde inauguration. Au travers de ces pages, découvrez les détails et les images de la naissance de ce projet, jusqu'à la livraison du bâtiment.

La communauté d'agglomération TPM est fière de vous offrir un tel équipement sportif, simple d'utilisation pour les pratiquants et qui permettra de faire rayonner le territoire. Utilisons-le et respectons-le !

Bienvenue au complexe sportif Léo Lagrange !

Hubert Falco
Président de la communauté d'agglomération
Toulon Provence Méditerranée
Ancien Ministre





1962-1963, revue « Infos Municipales »

La mémoire du stade Font-Pré

Histoire d'un équipement sportif majeur

Le complexe sportif Léo Lagrange, anciennement stade Font-Pré, fait partie du patrimoine et de la mémoire des habitants de l'agglomération. Il a été inauguré le 29 mars 1953, en tant que « stade d'éducation Font-Pré ». La décision de créer ce stade avait été prise en 1942, lors de la reconstruction de Toulon et permise grâce aux aides du Ministère de l'Éducation nationale de l'époque. Tout habitant de Toulon et de la partie Est de l'agglomération a pratiqué le site par la suite, en tant que scolaire, en tant que pratiquant au sein d'un club sportif ou simplement en tant qu'habitant du quartier.

Le site était ouvert à tous et tous les jours, les installations étaient de qualité lors de leur création, notamment grâce à la piste d'athlétisme en tartan qui assurait au site un rayonnement régional. Puis à partir de 1990, ces installations deviennent vieillissantes, l'équipement majeur de l'agglomération en terme de fréquentation ne répond plus aux nouvelles normes d'accueil.

Un modeste retour dans le passé est offert à travers ces pages, une trace des petits et grands moments du lieu avant d'accueillir sa nouvelle vie.



1^{er} avril 1956 : le stade Font-Pré devient Léo Lagrange.

Délibération du Conseil municipal de l'époque

(sources : Archives Municipales de Toulon et Musée du Vieux Toulon)

Objets divers

Sports

Attribution du nom de Stade Municipal Léo Lagrange au Stade de Font-Pré - 150/5

M^r le Maire

Bonne lecture du rapport suivant :
Mesdames, Messieurs et chers Collègues,

Le stade de Font-Pré, qui porte le nom du quartier où il a été construit et fréquenté par une grande partie de la jeunesse toulonnaise, est le résultat d'une décision qui a pris son importance que l'on ne saurait trouver de nom, mais approprié que celui de Léo Lagrange, pour rappeler le Souvenir du Ministre des Sports, mort pour la France, à qui le sport a dû tout, et dont l'œuvre demeure sensible à travers le développement des activités physiques, auquel il s'attacha.

1948

Votre commission, estimant donc qu'il convient d'appliquer cette dénomination, tout en maintenant le principe que le stade a été créé par la ville de Toulon, qui fera son utilisation, a le honneur de proposer que le stade de Font-Pré prenne le nom de "Stade Municipal Léo Lagrange". Les propositions de la commission de Beausart, mises aux voix sont adoptées.

+ les propositions de la commission de Beausart...
En conséquence, le conseil municipal décide : - d'attribuer le nom de "Stade Municipal Léo Lagrange" au stade connu sous le nom de Font-Pré et de le constater au délibéré.

Léo Lagrange est né à Bourg-sur-Gironde le 28 novembre 1900 et mort à Évergnicourt le 9 juin 1940. Élu député en 1932, il est ensuite nommé sous-secrétaire d'État aux sports et à l'organisation des loisirs en 1936 sous le Front populaire. Il soutient aussi la tenue des Olympiades populaires à Barcelone, organisées en contrepoint des Jeux Olympiques de Berlin instrumentalisés par le régime nazi.

Sa vision du sport était démocratique, il œuvrait pour procurer à tous des moyens de pratiquer le sport : « Notre but simple et humain, est de permettre aux masses de la jeunesse française de trouver dans la pratique des sports, la joie et la santé et de construire une organisation des loisirs telle que les travailleurs puissent trouver une détente et une récompense à leur dur labeur ». (Léo Lagrange, sous-secrétaire d'État aux sports et à l'organisation des loisirs, 1936)

Chronologie

1942 Projet d'aménagement du terrain municipal Font-Pré en stade scolaire (délibération du Conseil municipal du 23 janvier 1942).

1948 Début des travaux de la 1^{ère} tranche.

1952 Acquisition des terrains permettant l'agrandissement du stade Font-Pré.

1955 La 1^{ère} tranche est sur le point d'être achevée, ont été réalisés :

- Une plateforme centrale.
- Un terrain de rugby.
- Une piste de 400 m cendrée.
- Divers accessoires d'athlétisme.
- Un élément de tribune.
- Le nivellement de la plateforme Ouest.
- La construction d'une partie de l'allée circulaire.
- La pose d'un collecteur d'évacuation d'eaux pluviales.

Cette 1^{ère} tranche a été subventionnée à plus de 60% par le Ministère de l'Éducation nationale.

1955 Une subvention du Ministère de l'Éducation nationale a été débloquée afin de permettre la seconde tranche des travaux dont les priorités sont les suivantes :

- Construction des clôtures.
- Aménagement d'un second plateau d'évolution.

1956 Le choix du changement de nom du stade Font-Pré en stade Léo Lagrange est entériné.

1959 Aménagement d'un bloc tribune-vestiaire.

1962 Nouveau programme des travaux ayant reçu un avis favorable, celui-ci comporte :

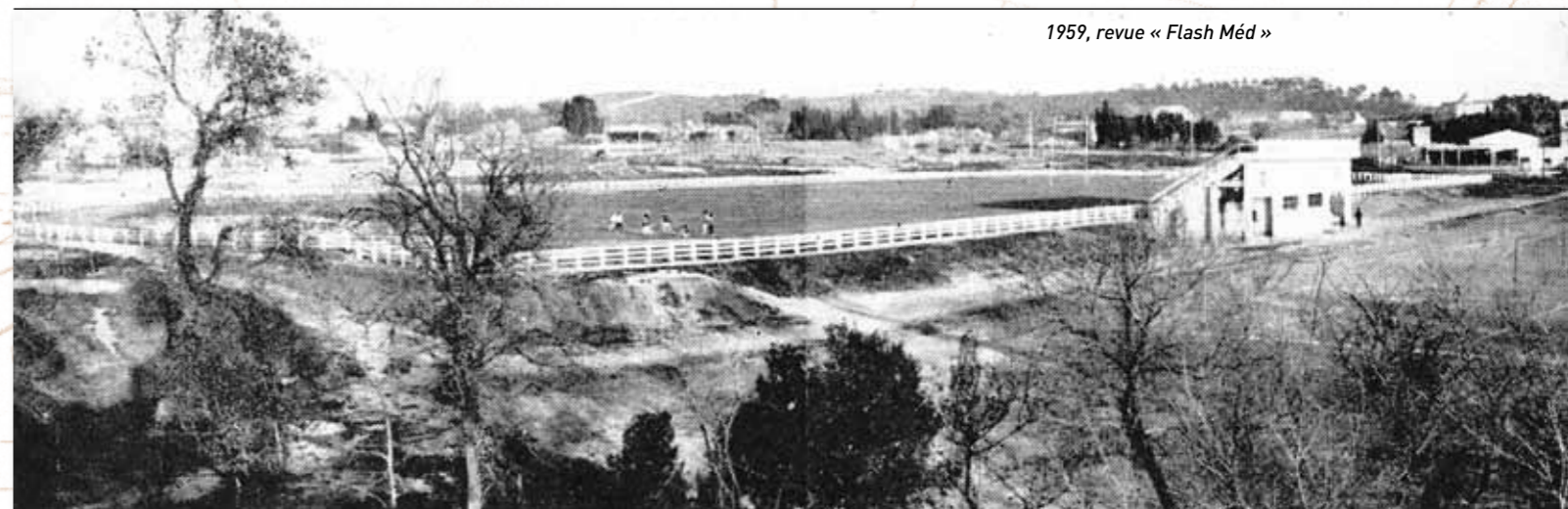
- 2 terrains bitumeux de 46x30 m au sud qui permettront l'implantation d'un jeu de handball, 2 jeux de basket-ball et 2 jeux de volley-ball.
- 3 terrains de tennis bitumeux construits en partie sud-ouest du stade.
- 3 terrains d'entraînement stabilisés au nord du stade soit 1 pour le basket-ball et 2 pour le volley-ball.
- Ainsi que le réseau d'écoulement des eaux, les caniveaux, les allées d'accès, les mains courantes et les grillages.

Cette 2^{ème} tranche a été subventionnée à environ 45% par le Ministère de l'Éducation nationale.

Juillet 1966 Inauguration par le maire de Toulon de la piscine de Font-Pré.

1967 Vote d'un programme de travaux : fourniture, montage et aménagement d'un bloc tribune-vestiaire.

De 1967 à 1972 Création d'un hangar matériel ; construction d'un vestiaire et réfection totale des 3 terrains de tennis.



1959, revue « Flash Méd »



Revue « 1959-1965, 6 années au service de Toulon »



1960, le plan de situation

1974 Création de la piste en tartan ainsi que différentes aires d'athlétisme.

1977 Une chambre d'appel couverte de 10x4 m a été construite afin de pouvoir organiser des compétitions régionales d'athlétisme.

1981 Réfection totale de la piste de tartan.

1983 Construction de clôtures pare-balls.

2003 Transfert de l'équipement à TPM.

PLAN N° 395.11.6
Echelle 2/4000
TOULON LE 13.11.52

DRESSE PAR A. PLAGNOL ARCHITECTE

PRÉSENTE PAR M. LE DIRECTEUR GÉNÉRAL
DES SERVICES TECHNIQUES

Approuvé comme annexé
à notre Arrêté en date du 21 MAI 1963



1960, la maquette du complexe sportif, revue « Toulon »

L'histoire d'un chantier en images

Le chantier du complexe sportif Léo Lagrange était un défi en lui-même : ces 7 hectares à démolir puis reconstruire se trouvent en plein centre urbain, encadrés par l'autoroute d'une part, l'hôpital Font-Pré et le cône d'envol des hélicoptères toujours en service à l'époque d'autre part, et au centre d'un quartier résidentiel. La contrainte de l'espace, des accès au chantier ainsi que la conciliation avec la vie des riverains ont été des enjeux à surveiller tout le long du chantier. Les travaux se sont déroulés en 3 grandes phases : la démolition de l'ancien stade puis le terrassement et le gros œuvre ; la construction du pôle scolaire ; la construction du pôle compétition et des tribunes et notamment le montage de la structure de la voile.

Les étapes majeures :

- 1 Juin 2009 à novembre 2010 : démolition de l'ancien stade, terrassement et gros œuvre.
- 2 Décembre 2010 à octobre 2011 : construction du pôle scolaire.
- 3 À partir de décembre 2010 : construction du pôle compétition et des tribunes.
- 4 Novembre 2011 à mars 2012 : montage de la structure de la voile.
- 5 Mars 2012 à juin 2012 : montage de la voile.

Décembre 2012 : livraison de l'équipement dans sa totalité.

Redéploiement des associations et scolaires utilisateurs du site : 3 grands sites de redéploiement ont été utilisés pour permettre la continuité de la pratique sportive des clubs et scolaires évoluant sur Léo Lagrange : la grande Tourrache à La Farlède, l'ASPTT Toulon et le Vallon du Soleil à La Crau. Les communes de TPM ont été solidaires durant les travaux pour organiser les transports et accueillir certains clubs sur leurs installations.



LES ÉTAPES MAJEURES

Jun 2009 à nov 2010 : démolition de l'ancien stade, terrassement et gros œuvre.



Décembre 2010 à octobre 2011 : construction du pôle scolaire.

2





LES ÉTAPES MAJEURES

À partir de décembre 2010 : construction du pôle compétition et des tribunes.



LES ÉTAPES MAJEURES

Novembre 2011 à mars 2012 : montage de la structure de la voile.

4



LES ÉTAPES MAJEURES

Novembre 2011 à mars 2012 :
montage de la structure de la voile.



LES ÉTAPES MAJEURES

*Novembre 2011 à mars 2012 :
montage de la structure de la voile.*



4



5

LES ÉTAPES MAJEURES

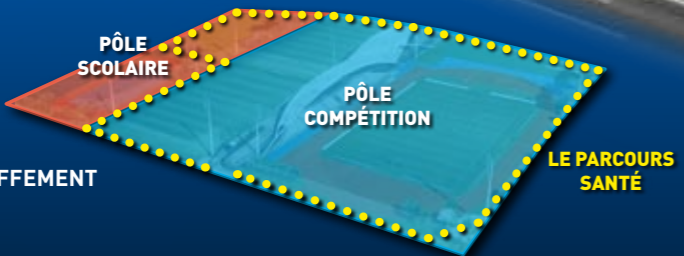
*Mars 2012 à juin 2012 :
montage de la voile.*



PLAN DU COMPLEXE



- 1 L'ENTRÉE DU PARKING
- 2 LE PÔLE SCOLAIRE
- 3 LE PARCOURS SANTÉ
- 4 LE PÔLE COMPÉTITION
- 5 LE BÂTIMENT DU PÔLE COMPÉTITION
- 6 LE PÔLE MAINTENANCE ET SUITE DU PÔLE COMPÉTITION
- 7 L'AIRE DE LANCER D'ÉCHAUFFEMENT
- 8 LA GRANDE VOILE ET LA COURSIÈRE PRINCIPALE



Un chantier de haute couture

Thomas Dryjski • Architecte

Thomas Dryjski fait partie du cabinet archi5 qui a remporté le concours d'architecture du complexe sportif Léo Lagrange en février 2006. Le cabinet a depuis été primé pour 3 projets architecturaux d'envergure : le lycée Marcel Sembat en Haute Normandie, la médiathèque de Mont-de-Marsan et le Phare à Belfort. L'architecte a suivi le chantier pour que cet équipement sportif, signature architecturale de l'entrée Est de Toulon, voit le jour. Cette jetée, voile blanche qui traverse les terrains sportifs a été pensée en cohérence avec le paysage spécifique de ce quartier, le mont Faron et le mont Coudon en arrière-plan. L'architecte revient sur la création de cet équipement sportif majeur, défi technique et architectural, mais pensé pour une utilisation simple et rationnelle par les usagers :

● Pouvez-vous nous présenter votre cabinet ?

Archi5 est né en 2003, de l'expérience commune de ses fondateurs au sein d'un bureau renommé d'architectes et de leur conception partagée de l'architecture : la volonté constante d'inventer des projets justes. Le succès d'archi5 dans les concours publics comme dans les commandes privées a étendu son horizon au-delà de l'Europe avec de grands projets urbains en Argentine et au Brésil ou le musée d'archéologie de Rabat.

L'approche du projet par le contexte en est une clé : programme et site sont scrutés, analysés et confrontés. Les données sont transformées en questions. Cette approche se lit dans chacun de nos bâtiments. Elle leur donne forme et surtout sens.

● Quels ont été les enjeux de la construction de ce stade ?

Un trait dans le paysage : le projet du complexe sportif Léo Lagrange est l'un des premiers concours remportés par archi5. Ici, le site et son paysage s'imposent. Au-delà de l'agencement de nombreux terrains de sport et de surfaces utiles pour la pratique

sportive (vestiaires, douches, stockages, parc de stationnement, locaux techniques, etc.) nous avons choisi d'exprimer la structure. Nous avons ici l'ambition de faire une synthèse de toutes ces questions architecturales en un objet absolu, une réponse unique. En tirant un trait dans le paysage, un objet de haute couture fin et élancé s'est imposé. Il a impliqué la complicité des connaissances de l'architecte et de l'ingénieur. Dans les lignes tendues et épurées du complexe sportif Léo Lagrange, rien n'est forcé, chaque élément trouve naturellement sa place, comme par évidence. À l'instar des voiliers de sport qui fascinent notre imaginaire, les détails constructifs sont épurés. Nous n'avons gardé que les lignes avec lesquelles nous espérons marquer l'imaginaire des toulonnais, des sportifs, des spectateurs ou des promeneurs.

● Les tribunes recouvertes d'une grande voile sont particulièrement remarquables, comment a été pensé ce projet ?

Ce site de 7 ha était un enjeu : il fallait y insérer un parking de 7000 m², 4500 m² de vestiaires et stockages, deux tribunes pour 2500 spectateurs, quatre terrains



Chronophotographies d'Étienne-Jules Marey

de football et rugby, un pôle scolaire et un pôle compétition distinct avec une capacité d'accueil de 4400 personnes, en résonance avec le paysage des monts Faron et Coudon.

Le site est en pente. Nous enterrons les voitures et les vestiaires scolaires sous un terrain de sport, jouant avec la déclivité naturelle du terrain et concentrons les volumes construits des vestiaires et des tribunes dans une passerelle publique. C'est la « jetée » qui traverse le site.

Son dessin la fait apparaître décollée du sol, comme flottant au-dessus des masses végétales et du voisinage. Les emprises sportives se dessinent au milieu de ce nouveau paysage. La végétation est en paravents, rideaux ou écrans végétaux. Bien que l'exiguïté du foncier contraigne chaque terrain de sport au centimètre, le projet apparaît comme un vaste parc. Le projet prend forme et une grande voile abrite les tribunes. Ses galbes tendus répondent aux courbes des monts qui forment la toile de fond. Il est à l'échelle de la vitesse de l'autoroute. Il devient un signe dans le paysage de Toulon. Ses membrures sans cesse décalées - comme le mouvement décomposé des sportifs par les chronophotographies d'Étienne-Jules Marey -

et la tension de son dessin, sont des allégories au mouvement ou à la légèreté et à la tension des équilibres de certaines disciplines sportives.

● En quoi ce projet à Toulon est-il différent/innovant, par rapport aux autres projets ?

La structure de la grande voile abritant les tribunes était en bois au moment du concours. Nous imaginions un tressage rigide à l'instar des paniers. Nous l'avons abandonné pour l'acier. Il fallait conserver la finesse du dessin que nous recherchions. La complexité était structurelle, c'était un jeu entre équilibre et finesse des structures envers les grandes portées. De nombreuses idées ont été esquissées, puis abandonnées après avoir constaté leur instabilité en maquette. L'approche a été empirique. D'abord trouver une stabilité, la tester au vent, tendre ses lignes, puis répondre aux exigences réglementaires. Une méthode pour aboutir à cette forme unique. Les hypothèses de calcul, d'abord intuitives, ont été confortées par des modèles numériques. Il fallait répartir les efforts de façon non linéaire pour obtenir l'équilibre de cette structure. Cela revenait à accrocher de petits sacs de sable à un mobile jusqu'à obtenir son équilibre, avant que les arcs ne plient.

L'ossature entièrement tubulaire et particulièrement élancée est constituée de trois arches principales mesurant de 120 à 150 m selon l'implantation et culminant à 15 m de hauteur.

L'enjeu était de dépouiller la voile, qu'on ne voit pas la chose technique.

Le défi consistait à résoudre l'antagonisme suivant : plus la portée est grande plus il faut de matière, et plus l'ouvrage devient lourd, plus il faut mobiliser de matière pour le supporter... contradictoires avec la finesse recherchée, et pourtant !

Des essais ont été réalisés en soufflerie, à Nantes, sur une maquette chargée de capteurs. La technicité de la structure fut arrêtée après l'analyse de plus de mille cas de charge. Ceci revient à tester les réactions de la couverture avec de la neige ici et une toile qui se déchire là-bas, un câble qui se rompt à une extrémité et un fort vent de travers... La simple définition de la pertinence des cas de charges était un projet en soi. Avant la mise en œuvre, une dernière série de simulations numériques au vent a conforté concepteurs et constructeurs en prenant en compte la probable démolition de l'ancien hôpital.

Les aciers de la charpente, un long parcours : la répartition non linéaire de la matière sur les arcs implique des sections différentes. L'épaisseur des tubes varie donc de 1,6 à 8 cm pour un diamètre

constant de 70 cm. Ces sections ne sont pas celles courantes pour la construction. Le constructeur a dû lancer des appels d'offre internationaux. Ainsi, les tubes ont des provenances allant de la France à la Roumanie. Des consultations avaient été lancées auprès de fabricants aux États-Unis pour les tubes des plus fortes sections.

Les tubes ont été approvisionnés dans les ateliers de l'entreprise Renaudat à Châteauroux, dans le centre de la France. Ils y ont été façonnés aux longueurs de mise en œuvre complétées de la longueur de prise des « mâchoires » des cintreuses.

Les pièces ont ensuite été envoyées en Espagne afin d'y être cintrées. C'est l'une des seules entreprises aux outils et savoir-faire pour plier des sections aussi grandes et des profils aussi épais.

De retour à Châteauroux, les segments ont été recoupés, usinés en biseaux pour être ensuite soudés. S'inspirant des automates de soudure des pipelines, le constructeur a créé un outil spécifique permettant ces usinages. Certaines soudures nécessitaient une centaine d'heures de travail continu.

L'arc a été décomposé en sections adaptées au transport routier et compatible avec le dessin du projet. Une dizaine de transports exceptionnels, en complément des camions usuels, se sont néanmoins avérés nécessaires pour transporter ces pièces aux alentours de Mont-de-Marsan pour y être peints. L'une des rares entreprises capables de réaliser la haute qualité de peinture que nous souhaitons. Enfin, les pièces sont arrivées sur le site du stade pour y être assemblées.

● Avez-vous des anecdotes à nous livrer sur la réalisation de cet édifice ?

Les horlogers de la grande portée : lors du montage de la charpente, nous avons prévu de la monter sur un échafaudage, comme pour la construction d'un pont, grâce à une tour d'échafaudage tous les 10-15 m, mais lorsque nous avons reçu les éléments, ils s'enfonçaient dans le sol sous leur propre poids, l'échafaudage devenait invisible.

Nous avons opté pour une solution plus spectaculaire



avec un assemblage au sol, puis levage de la structure à l'aide de trois grues. Chaque arche mesure près de 140 m et pèse environ 50 tonnes, les 3 grues devaient être synchronisées pour lever l'arche d'un seul tenant. L'évènement était spectaculaire (cf. page 16). Le travail réalisé par les équipes de soudeur s'apparente à de l'orfèvrerie, il nécessitait une précision d'un dixième de millimètre.

Paradoxalement, c'est un des rares événements qui n'ait pas retardé le chantier au final, cette phase a pris environ 6 semaines. La difficulté étant que l'étaiyage pour réaliser les soudures sur le chantier a mobilisé des aires importantes alors qu'il n'y a pas de place.

● Lors du déroulement du chantier y-a-t-il eu des contraintes particulières ?

Deux contraintes ont principalement conditionné le chantier.

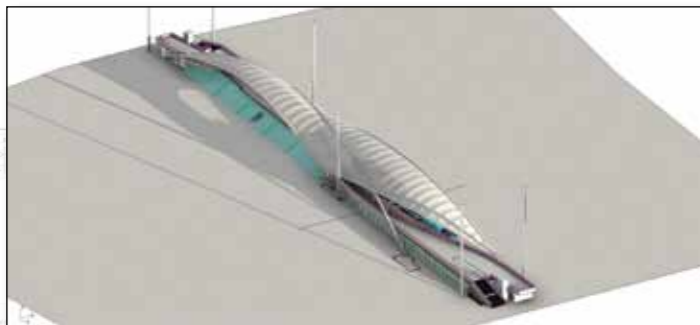
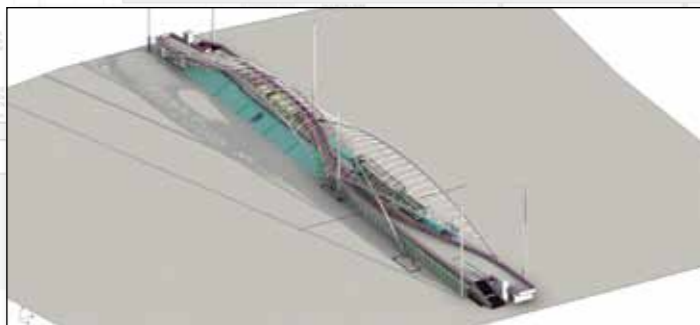
La première était imprévue : l'élévation des eaux de la nappe phréatique. Malgré les campagnes de mesures et la surveillance des variations du Vallon Saint-Joseph,

nous avons été confrontés à cette élévation d'eau exceptionnelle. Les engins de terrassement, les plus gros et robustes que l'on trouve sur un chantier, étaient enlisés et immobilisés. Le projet a intégré un système de drainage en complément des protections par batardeaux qui étaient prévues dès l'origine.

L'autre était prévisible : le paradoxal manque de place en surface et en volume. Ce n'est pas ce qui transparaît à première vue. Mais si on considère la nature fragile des revêtements des terrains de sport qui occupent le site sur toute sa largeur, on comprend que ce ne sont pas des aires utiles de chantier. Il fallait donc les contourner et c'est là que l'exiguïté du site est apparue : il y avait juste la place pour les terrains et leurs bandes de dégagement. L'organisation devient primordiale.

En volume aussi, le cône d'envol des hélicoptères de l'hôpital encore en fonction au moment du chantier, nous a interdit l'usage de grues pour construire le pôle scolaire. Nous avons adapté le système pour construire les vestiaires scolaires. La réalisation de l'ouvrage s'est faite avec des coffrages glissants sur des rails, sans grue.

La difficulté n'est pas que la structure tombe, mais plutôt qu'elle ne s'envole pas comme une aile les jours de grands vents. Aujourd'hui, la voile a un déplacement de l'ordre de 80 cm.





● **Le projet a-t-il une démarche environnementale remarquable ?**

La démarche environnementale du projet est simple et rationnelle, à l'image de l'usage du complexe. Elle prend en compte deux aspects : l'économie d'énergie en limitant les déperditions thermiques. Pour l'exemple, les vestiaires scolaires sont sous un terrain de sport et n'ont plus qu'une seule façade, bien isolée. Et un appoint de production d'eau chaude est également disponible au travers de panneaux solaires. De plus, une économie d'eau est réalisée grâce à la voile de la tribune, récupératrice de l'eau de pluie et un bassin souterrain de rétention des eaux pluviales. Il permet un apport d'eau pour l'arrosage des terrains. Enfin, profitant de l'évolution des règles de la Fédération de Rugby, nous avons également remplacé les lances d'arrosage par un réseau d'asperseurs escamotables qui limitent fortement la consommation.

La signalétique rappelle l'affichage des scores en points lumineux sur les tableaux, lors des rencontres sportives.



Un complexe sportif pour tous !

L'ensemble du complexe est composé de 42 000 m² de terrains de sport et des bâtiments attenants (vestiaires, locaux...) sur 7 ha de terrain. Il comprend un pôle scolaire, un pôle compétition et des structures adaptées à l'accueil du public.

LE PÔLE SCOLAIRE



- 1 terrain de football.
- 4 terrains multisports (handball, basket-ball, volley-ball).
- 1 anneau d'athlétisme de 225 m.
- 24 vestiaires + 2 réservés aux Personnes à Mobilité Réduite (PMR).
- 1 salle pour les professeurs.
- 6 locaux de stockage.

LE PÔLE COMPÉTITION

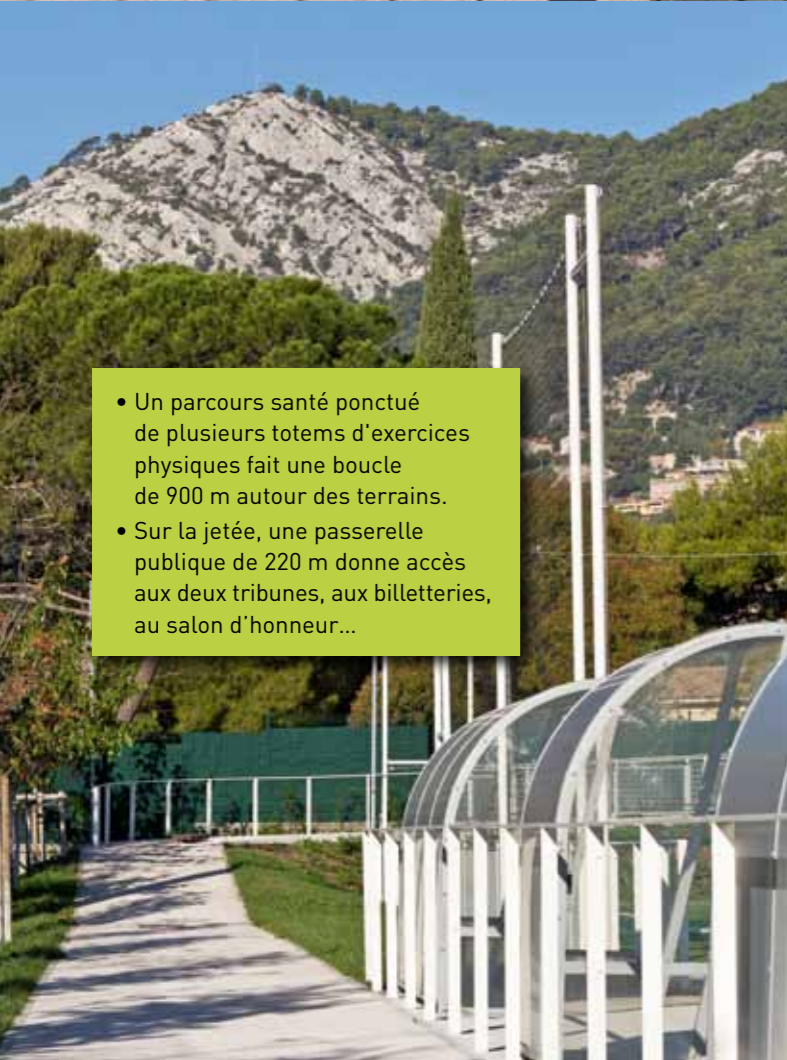
- 1 tribune de 1500 places et 1 tribune de 1045 places (20 PMR et 5 journalistes pour chacune) couvrent l'ensemble des vestiaires (8 vestiaires et 4 vestiaires arbitres), des locaux sportifs administratifs, des locaux de stockage de matériel, des salles polyvalentes et une infirmerie.
- 1 terrain d'honneur de football catégorie 3 (Championnat de France Amateur) et de rugby catégorie C (Fédérale 1) bordé d'une piste d'athlétisme 8 couloirs en tartan de 400 m (niveau européen).
- 4 sautoirs en longueur, 3 aires de saut en hauteur, 2 aires de saut à la perche et 1 aire de lancer d'échauffement.
- 1 terrain synthétique homologué en catégorie 5 pour le football (Division Honneur Régionale) et en catégorie C pour le rugby (Fédérale 1).
- 1 terrain synthétique foot/rugby d'entraînement homologué en catégorie 6 pour le football (Promotion d'honneur).
- 1 parking sécurisé en sous-sol de 292 places dont 8 places sont réservées aux PMR. 3 ascenseurs desservent le pôle compétition, les tribunes et le salon d'honneur. 40 emplacements en tribune sont réservés aux PMR et 24 aux accompagnants.







L'ESPACE PUBLIC



- Un parcours santé ponctué de plusieurs totems d'exercices physiques fait une boucle de 900 m autour des terrains.
- Sur la jetée, une passerelle publique de 220 m donne accès aux deux tribunes, aux billetteries, au salon d'honneur...



LE FONCTIONNEMENT

Le complexe va accueillir en semaine les scolaires de 8h à 17h, les associations de 18h à 23h et les matchs le week-end de 8h à 20h. 600 à 900 élèves sont prévus quotidiennement et environ 300 à 500 personnes du monde associatif chaque soir.

Léo Lagrange est réservé en priorité aux scolaires et clubs qui fréquentaient le site avant les travaux ; puis en fonction des demandes et des disponibilités, le complexe sera ouvert à ceux de toute l'agglomération.

LE DÉVELOPPEMENT DURABLE

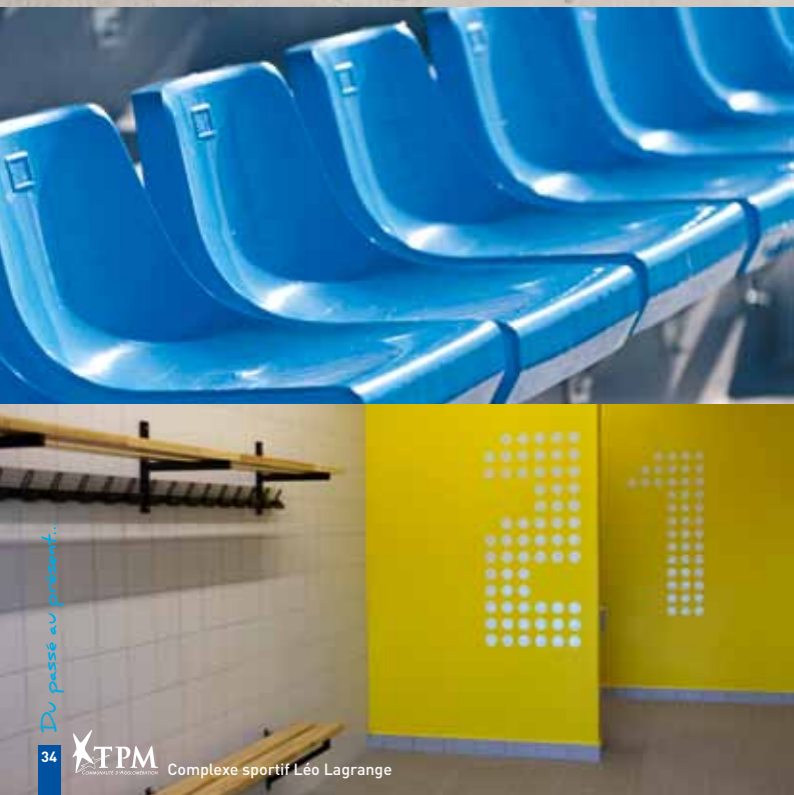
Plusieurs dispositifs, qui permettent un entretien facilité et une économie de ressources, sont à signaler :

- Des capteurs solaires permettent de chauffer l'eau des 24 vestiaires scolaires.
- Des dispositifs de récupération des eaux pluviales pour l'arrosage des terrains avec un bassin de rétention de 600 m³.
- Des asperseurs au sol pour l'arrosage des terrains qui permettent une économie d'eau.
- La toile de la voile est autonettoyante, et elle permet de récupérer les eaux de pluie.
- Des écrans végétaux avec des plantes grimpantes servent d'isolant pour le voisinage.
- Le système d'éclairage des terrains est composé d'une vingtaine de projecteurs 2000 W. 3 sortes d'éclairages sont possibles en fonction des compétitions accueillies : de 300 lux pour les entraînements à 600 lux pour les compétitions d'athlétisme.





Visite d'Hubert Falco sur le site : lundi 23 janvier 2012.



Le complexe sportif Léo Lagrange en quelques chiffres

CAPACITÉ D'ACCUEIL

- 200 000 personnes par an seront accueillies par la structure, dont environ 150 000 scolaires.

TECHNIQUE

- La surface récupératrice d'eau de la voile est de 3500 m².
- Les 64 m² de panneaux solaires sur le site permettent de chauffer 2000 litres d'eau, soit plus de 200 douches pour les 24 vestiaires scolaires.
- Le complexe sportif Léo Lagrange est alimenté par plus de 20 000 m de câbles électriques.
- Durée des travaux pour l'ensemble du complexe : septembre 2009 à fin 2012.

MAÎTRISE D'ŒUVRE

- Architectes : archi5
- Économiste, bureau d'études TCE : Ingérop
- Paysagiste : Michel Desvigne
- Architecte associé : B. Huidobro

COÛT TOTAL DE L'OPÉRATION

- 34,5 millions d'euros HT

FINANCEMENT

- TPM : 32,9 millions d'euros
- Conseil général du Var : 1,5 million d'euros
- Fédération Française de Football : 60 000 euros

Contacts

COMMUNAUTÉ D'AGGLOMÉRATION TOULON PROVENCE MÉDITERRANÉE

Services à la Population et aux Équipements de Proximité

Hôtel de la communauté d'agglomération
20, rue Nicolas Peiresc - BP 536
83041 Toulon cedex 9
Tél. 04 94 93 83 00
www.tpm-agglo.fr

COMPLEXE SPORTIF LÉO LAGRANGE

Martial Cottin, responsable de site

Avenue René Cassin
83100 Toulon
Tél. 04 94 93 64 93
leolagrange@tpmed.org

Les équipements sportifs de la communauté d'agglomération Toulon Provence Méditerranée

SERVICE DES SPORTS DE LA COMMUNAUTÉ D'AGGLOMÉRATION TOULON PROVENCE MÉDITERRANÉE

Hôtel de la communauté d'agglomération
20, rue Nicolas Peiresc - BP 536
83041 Toulon cedex 9
Tél. 04 94 93 68 31
Fax 04 94 93 68 27

COMPLEXE SPORTIF DE L'ESTAGNOL

Vieux chemin de Hyères - La Moutonne
83260 La Crau
Tél. 04 94 65 11 14
Fax 04 94 65 99 74
estagnol@tpmed.org

BASE NATURE ET SPORTS LE VALLON DU SOLEIL

295, chemin des Genévriers
83260 La Crau
Tél./Fax 04 94 23 79 39
vallondusoleil@tpmed.org

VÉLODROME TOULON PROVENCE MÉDITERRANÉE

Chemin de l'Ermitage - Costebelle
83400 Hyères
Tél. 04 94 57 41 34 - Fax 04 94 57 71 57
jserpaggi@tpmed.org
www.velodrome-tpm.fr

Ce chantier a été réalisé grâce aux nombreuses entreprises qui y ont participé et les équipes du Pôle Opérationnel d'Aménagement Urbain de TPM qui les encadrent ainsi que la Direction des Services à la Population et aux Équipements de Proximité et notamment le Service des Sports de TPM.

Des remerciements particuliers sont adressés aux riverains pour leur patience et leur compréhension, ainsi qu'aux équipes, clubs, associations sportives et scolaires qui ont été délocalisés durant les travaux.

Publication réalisée par la Direction des Services à la Population et aux Équipements de Proximité et la Direction de la Communication dirigées par Valérie Paecht-Luccioni, DGAS

Directeur de la publication : Marc Giraud
Rédaction : Alice Giudici

Crédits photos :

© Hortense Hébrard - © Olivier Pastor
© Archives Municipales de Toulon
© Musée du Vieux Toulon

Perspectives et projets d'architecture : © archi5
Chronophotographies d'Étienne-Jules Marey : DR

Impression : Imprimerie TRULLI
Dépôt légal à parution



Ensemble, les maires de la communauté
d'agglomération Toulon Provence Méditerranée
travaillent pour votre territoire !



Hubert Falco
Maire de Toulon



Christiane Hummel
Maire de La Valette-du-Var



Jean-Sébastien Vialatte
Maire de Six-Fours-les-Plages



Jean-Louis Masson
Maire de La Garde



Robert Bénéventi
Maire d'Ollioules



Marc Giraud
Maire de Carqueiranne



Jacques Politi
Maire de Hyères-les-Palmiers



Gilles Vincent
Maire de Saint-Mandrier-sur-Mer



Marc Vuillemot
Maire de La Seyne-sur-Mer



Ange Musso
Maire du Revest-les-Eaux



Bernard Pezery
Maire du Pradet



Christian Simon
Maire de La Crau

